



1 place Charles Mourier
30260 Quissac

04 66 77 30 02

@ mairie@ville-quissac.fr

04 66 77 56 31

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE QUISSAC

Quissac, le 30/05/2022

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Chère Collègue, Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 09 JUIN 2022 A 18H30
EN MAIRIE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ordre du jour :

Délibération n°048/2022 : Approbation du conseil municipal du 7 avril 2022

Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°049/2022 : Demande d'une aide régionale dans le cadre du dispositif « Eco-chèque mobilité collectivités » - achat d'un véhicule électrique

Rapporteur Robert CHAZEL

Délibération n°050/2022 : Demande de subvention auprès de la région Occitanie pour le programme de mobilité douce relatif à la jonction de la voie verte et du centre-ville

Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°051/2022 : Modification et approbation des tarifs relatifs à la régie eau potable

Rapporteur Bernard GUERIN

Délibération n°052/2022 : Admission en non-valeur des produits irrécouvrables – années 2013 à 2019

Rapporteur Bernard GUERIN

Délibération n°053/2022 : Convention d'habilitation du SMEG dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'Énergie

Rapporteur Bernard GUERIN

Délibération n°054/2022 : Adhésion au service archives du Centre de gestion du Gard

Rapporteur Catherine MARTIN



1 place Charles Mourier
30260 Quissac

04 66 77 30 02

mairie@ville-quissac.fr

04 66 77 56 31

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE QUISSAC

Délibération n°055/2022 : Attribution du marché public de travaux Aménagement du chemin des sources
Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°056/2022 : Attribution d'une subvention Programme « Ravalement de façades »
Rapporteur Robert CHAZEL

Délibération n°057/2022 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) Eau potable en régie
Rapporteur Bernard GUERIN

Délibération n°058/2022 : Choix du mode de publicité des actes
Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°059/2022 : Modification de l'article 7 des statuts du SIRP du Coutach
Rapporteur Mireille BARBIER

Comptant sur votre présence, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Serge CATHALA

